



Comment créer un compte sur le Portail de Tribunaux décisionnels Ontario

Le Portail de Tribunaux décisionnels Ontario est le système en ligne qu'utilise la Commission de la location immobilière (CLI). Il peut servir à plusieurs choses. Par exemple, vous pouvez :

- vérifier à quelle date votre audience est prévue ;
- transmettre des preuves à la CLI pour votre audience ;
- trouver des documents en lien avec votre audience ;
- voir si la CLI a rendu une décision.

Décidez si vous voulez utiliser le Portail



Si vous décidez de ne pas ouvrir de compte, la CLI vous communiquera les renseignements sur votre audience par la poste ou par courriel.

Créer un compte uniquement si vous :

- avez une adresse courriel ;
- êtes à l'aise avec les ordinateurs ou les téléphones intelligents ;
- possédez votre propre ordinateur ou téléphone intelligent ;
- avez une bonne connexion Internet.

Une fois que vous avez un compte, consultez le Portail régulièrement pour les mises à jour.

Créer un compte



Vous devriez créer un compte Mon Ontario.

Allez sur tribunalsontario.ca/cli/portail-de-tribunaux-decisionnels-ontario, ensuite :

- cliquez sur le bouton **Accéder au Portail de Tribunaux décisionnels Ontario** ;
- cliquez sur **Créer un compte** ;
- tapez votre adresse courriel ;
- tapez un mot de passe ;

- cochez la case **J'accepte les conditions de service** ;
- cliquez sur le bouton **Créer un compte**.

Utilisez une adresse courriel que vous vérifiez souvent. Il est préférable de choisir une adresse courriel privée. Vous ne devriez pas utiliser une adresse courriel professionnelle ou une partagée avec d'autres personnes. Gardez toujours votre mot de passe en lieu sûr.

Confirmez votre adresse courriel

Il s'agit de confirmer que l'adresse courriel que vous avez fourni est valide.

Important : Ne fermez pas la page Web contenant l'instruction « Vérification par courriel ».

Ouvrez un **nouvel onglet** dans votre navigateur pour entrer dans votre boîte courriel :



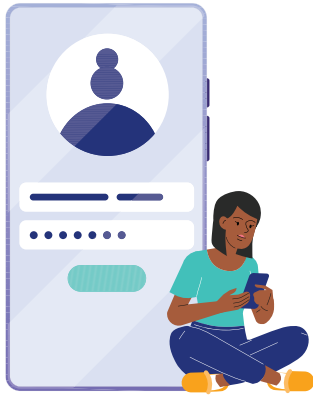
- recherchez un courriel de l'expéditeur « No Reply [My Ontario Account | Compte My Ontario] », avec dans le champ d'objet « Activate My Ontario Account / Activer le compte Mon Ontario », et
- lisez le courriel et notez le **code de vérification** à 6 chiffres qu'il contient.

Retournez sur la page « Vérification par courriel » :

- cliquez sur **Entrez le code de vérification** ;
- tapez le code de vérification obtenu dans votre courriel ;
- cliquez sur le bouton **Vérifier**.

Vous avez maintenant créé votre compte.

Pour obtenir de l'aide



Tribunaux décisionnels Ontario fournit un guide que vous pouvez consulter si vous avez du mal à ouvrir votre compte sur le Portail : tribunalsontario.ca/cli/portail-de-tribunaux-decisionnels-ontario/aide.

Vous pouvez aussi contacter Tribunaux décisionnels Ontario : tribunalsontario.ca/cli/portail-de-tribunaux-decisionnels-ontario/communiquer.

De plus, il y a des organismes communautaires qui peuvent vous aider. Pour trouver des ressources dans votre région, appelez au **2-1-1** ou visitez le site 211ontario.ca.

Pour en savoir plus sur le droit du logement, visitez le site justicepasapas.ca.
Ces renseignements sont à caractère général pour les personnes résidant en Ontario, au Canada. Ils ne doivent pas servir de conseils juridiques.
Also available in English.